



Violences aggravées non commises

Par **nayabre**, le **13/01/2016** à **16:31**

Bonjour et merci de m'aider, je dois être entendu par la police pour des violence aggravées après une rupture conflictuelle avec mon ex partenaire. Voulant m'entretenir avec mon ex, la mère s'est interposée entre nous, a simulé une dispute pour attirer l'attention de la foule, a simulé une chute et s'est relevée pour prendre le tramway. Elle a porté plainte et je dois être entendu par la police pour violence aggravée alors que je n'ai strictement pas porté de coups. Hélas aucun témoin, seul la vidéo de la ville pourrait m'aider. J'ai peur d'être condamné pour des faits que je n'ai pas commis. Merci pour votre aide. Quelles sanctions je risque réellement ?